



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	La famille Le Blanc, peintres en héraldique à Paris au XVII ^e siècle
Auteur	Rémi MATHIS
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	juillet 2018
Pages	15 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (3 ^e trimestre 2018)
Copy right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article Rémi MATHIS, « La famille Le Blanc, peintres en héraldique à Paris au XVII^e siècle », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2018-3, juillet 2018, 15 p.

http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2018_003.pdf

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE**

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre),
Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot (EPHE), Laurent Macé (université
Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen), Christian de Mérindol (musée
national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives nationales),
Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Inès Villela-Petit (BnF)

ISSN 1158-3355

et

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE
ÉTUDES EN LIGNE**

ISSN 2006-3972

© Société française d'héraldique et de sigillographie

SIRET 433 869 757 00016

La famille Le Blanc, peintres en héraldique à Paris au XVII^e s.

Rémi MATHIS

Les peintres héraldistes demeurent souvent peu connus et de nombreuses recherches demanderaient encore à être menées afin de mieux comprendre leurs origines, leurs pratiques et leur rôle exact. Nous nous proposons ici de poser les bases d'une connaissance de ces artistes à travers l'exemple d'une famille qui comprend plusieurs peintres héraldiques, choisie pour une raison précise : nous avons la chance de conserver plusieurs œuvres de Pierre I^{er} Le Blanc et donc de comprendre quelques aspects de sa production.

Les historiens de l'art, qui préfèrent hélas souvent travailler sur quelques grandes figures, se sont bien peu penchés sur la masse des petits maîtres peintres parisiens – parmi lesquels il faudrait pourtant rechercher les très nombreux anonymes dont nous disposons. Les Le Blanc figurent ainsi dans les répertoires les plus récents des peintres français du Grand Siècle... mais comme des inconnus dont on ne connaît aucune œuvre, souvent mélangés entre eux, et avec bien peu de précisions biographiques¹.

I. Une famille de peintres au XVII^e siècle

Le premier Le Blanc auquel nous nous intéressons est Simon I^{er} Le Blanc² (*voir généalogie en fig. 1*). Il naît vers le milieu du XVI^e siècle et meurt sans doute vers 1625³. Il est installé dans une maison située sur la rive droite, au pied de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie, rue des Arcis⁴. Simon a plusieurs enfants de son épouse Geneviève Vincent, dont les parrains et conjoints nous montrent que la famille appartient alors pleinement au monde de l'artisanat parisien, et particulièrement celui des maîtres peintres, la nuance héraldique n'existant pas encore.

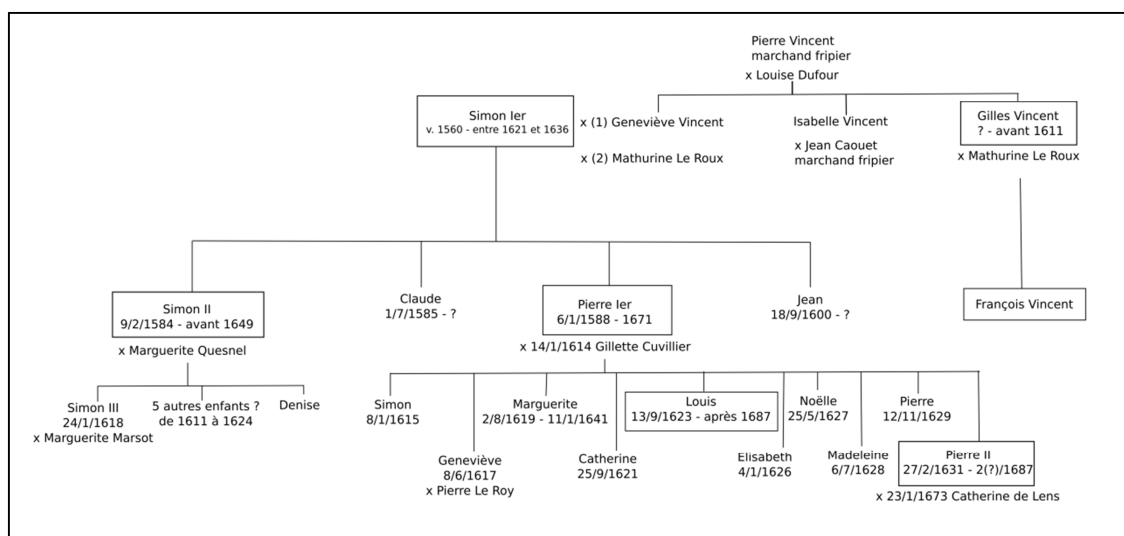
1. Antoine SCHNAPPER, « Répertoire de peintres actifs à Paris entre 1600 et 1715 », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 2003, p. 39-118 (notamment p. 78).

2. Les historiens de l'art, perdus entre tant de Le Blanc et n'arrivant pas à les relier entre eux, se sont demandés s'il s'agissait de la même famille que Horace Le Blanc, de Lyon. Nous ne le pensons pas, mais ne traitons pas cette question car elle n'a pas d'influence sur notre propos.

3. On le voit être parrain de jeunes enfants entre 1580 et 1608 (fichier Laborde). Il est témoin d'un mariage le 31 décembre 1620 (ANF, Minutier central – désormais MC – XV 31), encore vivant à l'automne 1621 (ANF, MC XXV 234, 20 septembre 1621), mais mort en 1636 (fichier Laborde 38784).

4. Il faut différencier cette famille de peintres d'une autre du même nom – qui lui est peut-être liée ? – qui habite rive gauche, rue des Boucheries, paroisse Saint-Sulpice. Cette autre famille comprend trois maîtres peintres : Aubin, son frère Nicolas et le fils de ce dernier, Louis (marié le 11 mai 1637 à Nicole Le Roux et enterré le 13 novembre 1662).

RÉMI MATHIS



I. Arbre généalogique des Le Blanc.

Les noms encadrés sont ceux de maîtres peintres.

Le 9 février 1584 naît Simon II⁵. Ses parrains sont son grand-père Pierre Vincent, maître fripier, et le peintre Jacques Patin ; sa marraine la femme du peintre Jean Rousselet. Il épouse le 16 juin 1609 Marguerite Quesnel, fille du peintre François Quesnel⁶. Il en a, selon Jal, sept enfants, dont Simon III Le Blanc, lui aussi maître peintre.

Le 1^{er} juillet 1585 naît un garçon, Claude, dont les deux parrains sont Nicolas du Saussoy, maître batteur d'or, et le maître peintre Gervais Jouan⁷.

Le 6 janvier 1588 naît Pierre I^{er}⁸. Son parrain montre que des liens ont été noués avec des membres de la robe d'une certaine importance : il s'agit de Pierre Guibert, lieutenant en la chambre des eaux et forêts de Paris.

Le 18 septembre 1600 naît Jean, dont un des parrains, Jacques Friquet, est officier de paneterie de la Maison du roi, et dont la marraine est Mathurine Le Roux, épouse du maître peintre Gilles Vincent⁹, beau-frère de Simon I^{er}.

La seconde génération des Le Blanc nous situe donc dans un monde de l'artisanat parisien, où l'on fréquente encore des fripiers, cordonniers, etc. et surtout des personnes faisant le même métier que Simon, celui de maître peintre : les Quesnel, Vincent, Jouan, etc. On se trouve parfois à la frontière de la robe, avec certains membres de la famille ou amis qui exercent des charges de juré crieur, procureur au Parlement, huissier ou notaire. Nous nous intéressons plus particulièrement à Pierre (1588-1671) et à ses fils qui vont petit à petit se spécialiser et donner une couleur héraldique à leur production peinte.

5. Fichier Laborde 38671.

6. ANF, MC XIV 5, 16 juin 1609, cité dans Marie-Antoinette FLEURY, Monique CONSTANS, *Documents du Minutier central des notaires de Paris : peintres, sculpteurs et graveurs au XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Archives nationales, 2010, vol. II, n°1286 (désormais Fleury II).

7. Fichier Laborde 38672.

8. Fichier Laborde 38674.

9. En 1611, Mathurine Le Roux est veuve de Gilles Vincent (ANF, MC XV 51, 4 août 1611 ; Fleury II, 1285), avec qui elle a eu un fils, François. On retrouve Mathurine Le Roux mariée à Simon Le Blanc (en 1617 : fichier Laborde 38739 ; en 1621 : ANF, MC XXV 234, 20 septembre 1621) : le plus probable est qu'il s'agisse de Simon I^{er}, qui aurait été veuf et se serait remarié avec sa belle-sœur. Mathurine Le Roux est, en 1636, de nouveau veuve (fichier Laborde 38784).

Né en 1588, Pierre I^{er} épouse le 14 janvier 1614 Gillette Cuvillier, fille de Nicolas, marchand bourgeois de Paris, et d'Antoinette Courtyllier. Le tuteur de la jeune fille est son oncle, Denis Courtyllier, notaire au Châtelet¹⁰. Elle apporte en dot ses droits et biens (non précisés) et disposera éventuellement d'un douaire de 400 livres.

Pierre I^{er} semble s'être élevé dans l'entourage de Gaston d'Orléans, frère du roi Louis XIII. Il est en effet l'auteur de l'enluminure des frontispices, portraits et dessins d'armoiries d'un manuscrit daté de 1627 et réalisé pour Gaston, contenant l'armorial des gens de sa maison¹¹. Son fils Pierre, né en 1629, a pour la première fois pour parrain et marraine non des familiers mais des personnes plus prestigieuses, liées à la maison d'Orléans : Pierre d'Hozier, gentilhomme ordinaire de Monsieur, frère du roi, et Marie Turpin, femme de Didier Favier, graveur ordinaire de Monsieur, frère du roi¹².

Sa titulature évolue au fur et à mesure de sa carrière : il est d'abord seulement désigné comme « maître peintre »¹³ puis apparaît son titre au service des ordres du roi¹⁴. Enfin, il prend le titre de « valet de chambre du roi » sous lequel il apparaît en 1644, 1647 et 1652¹⁵. Ces titres peuvent se combiner ensemble, au gré des besoins, selon qu'il faut faire apparaître son métier réel, ou les titres qui le présentent sous le meilleur jour et prouvent la plus grande réussite sociale.

Enfin, son rôle proprement héraldique de héraut d'armes n'apparaît que sur les armoriaux qu'il a produits : il prend ce titre en 1639, 1652, 1653 (date des trois travaux héraldiques que nous conservons de lui – sans préciser sous quel titre il officiait comme héraut d'armes) et, de manière posthume, en 1673 (où il est précisé qu'il était héraut d'armes au titre de Toulouse)¹⁶. Enfin, après sa mort, dans l'acte de mariage de son fils Pierre II avec Catherine de Lens en 1673, il est désigné comme « écuyer » – c'est-à-dire noble – en plus d'être « héraut d'armes de France au titre de Toulouse », et peintre ordinaire des ordres du roi¹⁷. Nous pouvons douter toutefois de cette assertion, qui n'est peut-être qu'une aspiration personnelle qu'il avait réussi à faire apparaître sur un document. Ses biens sont partagés le 11 septembre 1671 : il doit donc mourir au printemps ou à l'été de cette année-là.

Ce tropisme vers les armoiries donne une couleur à la production de Pierre Le Blanc, mais révèle aussi un savoir-faire et un réseau. Plusieurs de ses fils vont donc, à leur tour, se lancer dans la peinture d'armoiries.

Louis Le Blanc naît le 13 septembre 1623¹⁸. Il est qualifié de maître peintre et, en 1687, de héraut rois d'armes et généalogiste de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare¹⁹ – l'ordre militaire créé en 1608 par la fusion des deux ordres dont il prend le nom.

Pierre II Le Blanc (1631 ?-1687) se spécialise également dans la peinture héraldique. Sa date de naissance n'est pas établie avec précision : son père a en effet deux enfants qui

10. ANF, MC XII 43, 14 janvier 1614 (Fleur II, 1282).

11. BnF, ms.fr. 32520. Nous reparlerons plus loin de ce manuscrit.

12. Fichier Laborde 38747.

13. En 1614 (fichier Laborde 38737), 1623 (fichier Laborde 38742), 1626 (fichier Laborde 38744), 1627 (fichier Laborde 38745).

14. En 1634, « peintre de l'ordre de Sa Majesté » (fichier Laborde 38749) ; 1639 « peintre ordinaire des ordres du roy » (Arsenal, ms 5266) ; en 1640 « peintre du roy et de ses ordres » (fichier Laborde 38752), et encore en 1664 « peintre ordinaire des ordres du roy » (fichier Laborde 38670) et même après sa mort en 1673 avec le même titre (fichier Laborde 38757).

15. Fichier Laborde 38754 ; ANF, MC VI 369 ; Arsenal, ms 5266.

16. Fichier Laborde 38757.

17. Fichier Laborde 38757, 23 janvier 1673.

18. Fichier Laborde 38742.

19. ANF, Y 5309, 25 juin 1687.

s'appellent Pierre, l'un né le 12 novembre 1629²⁰ et l'autre le 27 février 1631²¹. Le généalogiste Pierre d'Hozier est parrain du premier. On peut toutefois penser que Pierre II soit le second enfant, le prénom ayant pu être réutilisé après le décès en bas-âge du premier. Enfin, en 1673, à son mariage, Pierre II est désigné comme « âgé de 39 ans », ce qui repousserait sa naissance à 1634.

En 1668, dans le cadre de la réorganisation de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem et de la volonté de ses dirigeants de mieux contrôler la noblesse de ses membres, il est nommé peintre généalogiste de l'ordre (chapitre du 2 avril)²². Dans les documents de la pratique en 1669, il est qualifié de chevalier et généalogiste des ordres royaux et militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem, et de peintre ordinaire du roi²³, titres qu'il porte encore à son mariage avec Catherine de Lens, fille de Jean de Lens, marchand orfèvre du duc d'Orléans, et de Catherine Joallins, le 23 janvier 1673, et jusqu'à sa mort en janvier ou février 1687²⁴. En dehors des documents d'archives, rares sont les textes qui parlent de ce travail de peintre et généalogiste. On voit pourtant apparaître Pierre II Le Blanc dans les *Mémoires* du chevalier d'Arvieux qui est reçu chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem en 1673 : après avoir transmis son dossier généalogique et répondu à des questions de moralité, il est fait chevalier par Louvois, grand vicaire général de l'ordre. C'est alors qu'il fait, dit-il, « mon arbre généalogique avec ses armes et leurs blasons et je l'envoyai à M. Pierre Le Blanc, peintre généalogiste et héraut de l'ordre pour le mettre dans le livre des généalogies et pour faire le tableau de mes armes, qui doit être rangé dans la grande salle avec ceux des autres chevaliers »²⁵. On sait par l'inventaire après décès de Pierre II Le Blanc que ces armoiries mesurent 14 pouces sur 10 ou 11, soit environ 38 cm sur 28, et sont encadrées de bois blanc, brut ou doré²⁶.

II. La production peinte de Pierre I^{er} et Pierre II Le Blanc

Dans un article de 1873 portant sur le legs de Gaston d'Orléans en faveur du roi, Anatole Chabouillet mentionne un manuscrit faisant apparaître le nom de « P. Le Blanc » qu'il identifie à Pierre²⁷ et avance : « les enluminures et les armoiries du manuscrit [...] sont les seules œuvres connues de Pierre Le Blanc, et peut-être de toute cette lignée de

20. Fichier Laborde 38747.

21. Fichier Laborde 38779.

22. Gauthier de SIBERT, *Histoire des ordres royaux, hospitaliers-militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem*, Paris, 1777, p. 483.

23. Fichier Laborde 38756.

24. ANF, Y 5309, 12 février 1687: « héraut d'armes généalogiste de l'ordre royal et militaire de Notre Dame du Mont Carmel et Saint Lazare de Jérusalem, peintre ordinaire du roi et de ses ordres ». À son décès, Pierre II Le Blanc laisse un fils mineur, lui aussi appelé Pierre. Ce dernier poursuit l'ascension sociale de la famille puisqu'il est présent dans l'Armorial général de d'Hozier, où il est présenté comme ancien mousquetaire, et surtout écuyer porte-fauteuil-table-bouche du roi, charge trimestre rapportant 550 livres par an. Cette charge est bien mentionnée dans les éditions annuelles de l'*État de la France* : on trouve à partir de 1708 dans cet ouvrage un Pierre Le Blanc, sieur d'Estry, qui pourrait bien être la même personne. Dans l'Armorial général, il porte des armoiries écartelées de Le Blanc et de Lens. On peut donc considérer que les armoiries de la famille Le Blanc (qu'elles soient créées par Pierre III ou plus anciennes) sont : écartelé, aux 1 et 4, *coupé de gueules et d'or, au lion léopardé coupé d'argent et de sable* et aux 2 et 3 *de gueules à une bande d'or chargée d'un lion léopardé d'azur*. Le 1 et 4 sont en fait les armes d'une famille bretonne, les Blanchouin de Villecourte, à laquelle Le Blanc essayait visiblement de se rattacher.

25. Laurent d'ARVIEUX, *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du roy*, 7 vol., Paris, 1735, vol. 5, p. 37.

26. ANF, MC CXII 216a, 3-10 février 1687.

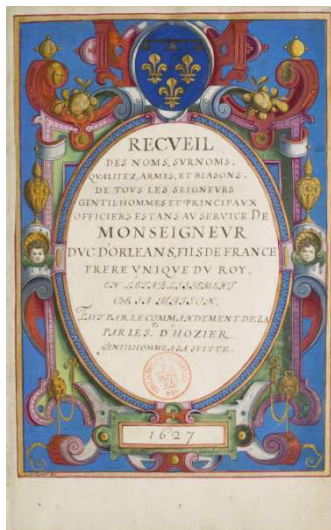
27. L'auteur n'apporte pas de précision car il ignore encore que Pierre I^{er} et Pierre II sont homonymes et ont une production très proche.

peintres »²⁸. Un meilleur catalogage et un accès plus facile à ces données depuis 1873 nous ont permis d'identifier et localiser trois manuscrits, que nous présentons ici avec un aperçu de leur production éphémère telle qu'elle peut être reconstituée par les archives.

1. Pierre I^{er} : BnF, ms.fr. 32520 (1627)

Il s'agit du manuscrit mentionné par Chabouillet²⁹, qui dispose dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France d'une notice due à Maxence Hermant³⁰. Il est daté, sur sa page de titre, de 1627³¹. Ce manuscrit, après avoir appartenu à Gaston d'Orléans, est passé à Charles d'Hozier et est entré à la Bibliothèque royale avec les livres de ce dernier, en 1720. Il comprend 220 folios³², mesure 345 mm sur 220 et est relié en maroquin rouge semé de fleurs de lys, aux armes d'Orléans au centre des plats.

L'ouvrage comprend un encadrement gravé aux armes de d'Hozier, présentant un espace central capable de recevoir un titre manuscrit – il est laissé en blanc. Un second encadrement semblable (f°4) sert de page de titre (fig. 2) : celui-ci est entièrement enluminé et calligraphié. C'est en bas à droite qu'il est signé P. LE BLANC P[*in xit*] – mention qui, pensons-nous à la suite de Chabouillet, ne s'applique pas uniquement à cette page mais à l'ensemble du recueil.



2. Page de titre du manuscrit français 32520

(Recueil de tous les seigneurs, gentilhommes et principaux officiers estans au service de Monseigneur duc d'Orléans, 1627, BnF, ms.fr. 32520, f°4).

Cliché Bibliothèque nationale de France, Paris.

28. Anatole CHABOUILLET, « Lettres patentes de Louis XIV de juin 1663 portant acceptation du legs fait à ce prince par Gaston... », *Nouvelles archives de l'art français*, 1873, p. 263-340, notamment p. 286-289.

29. Sous son ancienne cote : Cabinet des titres 694.

30. Henri OMONT (*Catalogue général des manuscrits français. Anciens petits fonds français*, t. 3, n°25697-33264 du fonds français, Paris, 1897, p. 253) ne mentionne pas le nom de Pierre Le Blanc, qui n'apparaît pas non plus dans la notice du catalogue informatisé de la BnF, rédigée par Maxence Hermant. Ce dernier le cite toutefois dans la notice qu'il consacre au manuscrit dans le catalogue de l'exposition sur Gaston d'Orléans (Jean-Marie CONSTANT, Pierre GATULLE (dir.), *Gaston d'Orléans, prince, rebelle et mécène*, Rennes, 2017, cat. 15, p. 236). Voir aussi Maxence HERMANT, « Gaston d'Orléans, collectionneur et bibliophile », dans *Les vélins du Museum national d'histoire naturelle*, éd. Pascale HEURTEL, Michelle LENOIR, Paris, 2016, p. 23.

31. On peut même dater plus finement, sinon sa réalisation, du moins sa préparation, car l'épouse de Gaston est alors Marie de Bourbon-Montpensier, qui meurt le 4 juin de cette année.

32. Trois sont non foliotés, neuf numérotés I à IX, suivis de 190 folios puis de 18 derniers folios.

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-3

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

Un portrait gravé de Gaston d'Orléans s'ensuit (f°8) : œuvre de Michel Lasne³³, il est découpé et contrecollé avec, autour, un décor peint original. Ensuite, chaque page est consacrée à un membre de la maison de Gaston, soit 167 armoiries (*fig. 3 par exemple*). Elles sont peintes de manière assez simple, avec, généralement, uniquement l'écu timbré d'un heaume et de lambrequins³⁴.



3. Armoiries de Roger de Bellegarde

(*Recueil de tous les seigneurs, gentilhommes et principaux officiers estans au service de Monseigneur duc d'Orléans, 1627, BnF, ms.fr. 32520, f°3r*).

Cliché Bibliothèque nationale de France, Paris.

L'ouvrage est signé d'Hozier, qui en rédige la préface. Le travail commun a dû prendre plusieurs mois et il n'est pas étonnant que des liens aient pu se créer entre les deux hommes, aboutissant à l'acceptation de d'Hozier d'être le parrain du petit Pierre Le Blanc, et peut-être à une reconnaissance des talents du peintre en armoiries, qui a facilité sa carrière future.

2. Pierre I^{er} : Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5266 (1639-1652)

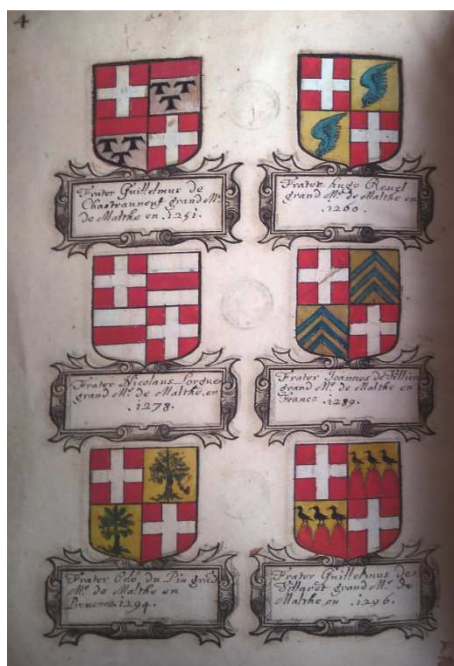
Un second armorial se trouve dans les collections de la Bibliothèque de l'Arsenal sous la cote ms 5266. Il regroupe en réalité deux travaux de Pierre I^{er} Le Blanc. D'une part un armorial des grands maîtres de l'ordre de Malte des origines jusqu'à la date de réalisation du manuscrit (12 pages). Et d'autre part, l'équivalent pour les Grands Prieurs de France, à partir de 1200 (10 pages). Le premier est réalisé en 1639 et le second en 1652. Les deux documents sont reliés ensemble et agrémentés d'une table manuscrite – contemporaine – prenant en compte les deux travaux. Ils sont reliés en parchemin, mais cette reliure est

33. BnF, Inventaire du fonds français 620. Il sert à illustrer les œuvres de Tacite, parues également en 1627 chez Mabre-Cramoisy.

34. Dans certains cas, une couronne et des palmes comme support. Les prêtres ont leur chapeau prélatice, etc. Au folio 161, on trouve également un encadrement peint, qui sert de page de titre à la section sur les officiers de Madame, épouse de Gaston.

certainement postérieure (XVIII^e siècle ?). Il n'existe pas de trace d'ancien possesseur en dehors de l'ex-libris du marquis de Paulmy puis des tampons de la Bibliothèque de l'Arsenal.

La qualité du travail est bien moindre que pour le manuscrit de Gaston d'Orléans, et la tâche de Pierre Le Blanc se rapproche de celle d'un enlumineur. Cet armorial est en réalité en partie imprimé. Chaque page présente six écus agrémentés, en-dessous, d'un cartouche destiné à recevoir des écritures (*fig. 4*). Pour cela, le peintre héraldique a recours à un expédient : ces écus sont en fait imprimés par le procédé de la gravure sur bois. Un professionnel a gravé une matrice représentant ces six écus et cartouches, qui sont ensuite imprimés sur chaque page. Il ne reste plus ensuite à l'enlumineur qu'à reproduire chacune des armoiries.



4. Folio 4 de l'armorial des grands maîtres de l'ordre de Malte
(*Noms, surnoms et armes de tous les grands maistres de Malthe*, 1639, BnF,
Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5266, f^o4).
Cliché Bibliothèque nationale de France, Paris.

L'artiste y trouve deux avantages : d'une part, il gagne du temps, n'ayant pas à se soucier de la mise en page générale ; d'autre part, son travail gagne en cohérence, chaque page étant strictement organisée comme les précédentes et les suivantes. Cette manière de faire, qui amalgame la plus grande finesse d'exécution par un artiste et la mécanisation de ce qui est aisément reproductible, n'est pas rare dans le monde héraldique d'alors. C'est une réponse partielle à un problème technique qui demeure encore sans solution : l'incapacité à proposer des reproductions en couleurs de bonne qualité. Elle permet d'élargir la clientèle des armoriaux, forcément plus coûteux quand ils sont entièrement

réalisés à la main par un bon artiste. On trouve encore ces pratiques en plein XVIII^e siècle³⁵.

Le travail de Pierre va se réduire à peindre des armoiries dans les écus et à apposer la légende correspondante. Il n’y a ni timbre ni lambrequin ni supports – aucun ornement extérieur d’aucune sorte.

Une page de titre peinte ouvre le recueil : il s’agit d’un encadrement présentant le thème traité à la gouache dans des couleurs vives. 57 armoiries sont ensuite présentées – quelques-unes sont toutefois laissées vides, en l’absence de données sur les armes du titulaire. Les 1 et 4 de l’écartelé se présentent néanmoins comme de gueules à la croix d’argent, comme tous les grands maîtres de Malte. Les trois derniers écus sont laissés blancs en l’attente de la nomination des successeurs du maître d’alors, Jean-Paul de Lascaris³⁶. Ce premier recueil se clôt sur les armes – entièrement peintes cette fois-ci – du Grand Maître d’alors, avec couronne et collier de l’ordre (*fig. 5*).



5. Armoiries de Jean-Paul de Lascaris, grand maître de l’ordre de Malte
(*Noms, surnoms et armes de tous les grands maistres de Malthe*, 1639, BnF,
Bibliothèque de l’Arsenal, ms. 5266).
Cliché Bibliothèque nationale de France, Paris.

Le second armorial suit un fonctionnement tout-à-fait semblable : page de titre puis huit pages de six écus – laissant les deux derniers blancs.

Pierre Le Blanc désire montrer la pertinence de ses sources et donc le sérieux de sa production. Aussi annonce-t-il, dès les pages de titre, l’origine de ses informations. Dans le premier cas : « tirée d’un livre manuscrit envoyé de Malthe à Monsieur le Grand Prieur de France, frère Guillaume de Meaux Boisboudran », s’appuyant sur l’autorité de ce haut personnage. Dans le second : « extraict des archives du Temple, par Pierre Le Blanc... », s’appuyant donc là sur des sources de première main issues de recherches originales.

35. Rémi MATHIS, « L’estampe comme base d’un travail héraldique. Les recueils d’armoiries de l’enlumineur Alexis Naquet (1722-1730) », *Nouvelles de l’estampe*, n°253, 2016, p. 22-35. Édition revue et augmentée, sous forme de livret : Paris, Comité national de l’estampe, 2016, 16 p. (ISBN 979-10-96279-07-4).

36. Les croix des 1 et 4 de l’écartelé sont tracées, mais pas mises en couleur.

Revue française d’héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-3

© Société française d’héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

3. Pierre I^{er} : BnF, Estampes, Pc-12-4 (1653)

Un troisième armorial se trouve dans les collections du département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France sous la cote Pc-12-4. Il est extrêmement proche de celui de la Bibliothèque de l'Arsenal. Pierre Le Blanc continue d'utiliser des feuilles sur lesquelles ont préalablement été imprimés, grâce à la gravure sur bois, six écus avec cartels. Le recueil possède également une simple reliure de parchemin : ce n'est là encore pas un travail de prestige relié avec luxe, mais plus certainement un outil de travail, un document figuré – certes esthétiquement de bonne tenue mais destiné à la pratique. Il a appartenu à la bibliothèque du couvent des Barnabites de Paris (prieuré Saint-Éloi), situé sur l'île de la Cité.

Le document est un armorial des titulaires d'un certain nombre de grands offices de la Couronne. Il comprend 68 folios, plus quatre de tables, organisés comme suit :

- f°1-3 : sénéchaux de France
- f°4-8 : connétables
- f°9-20 : chanceliers et gardes des sceaux
- f°21-36 : maréchaux de France
- f°37-41 : grands maîtres de la Maison du roi
- f°42-47 : amiraux de France
- f°48-49 : généraux des galères de France
- f°50-54 : grands chambriers de France
- f°55-59 : grands chambellans de France
- f°60-62 : grands maîtres des arbalétriers
- f°63-65 : grands maîtres de l'artillerie
- f°66-68 : grands écuyers

Chaque section s'ouvre par une page de titre peinte (*fig. 6*). En réalité, toutes les pages ne sont pas remplies (*fig. 7*). Le fait d'utiliser des pages partiellement imprimées contraint l'artiste qui se trouve parfois avec un folio entier (deux pages soit douze emplacements) alors qu'il n'a plus qu'un unique écu à remplir. Il paraît néanmoins que la contrainte n'est pas tout et que Le Blanc y a vu une possibilité de faire évoluer son œuvre : laisser des emplacements vides permet d'ajouter des représentations d'armoiries *a posteriori*, et donc de mettre à jour l'armorial – qui possède sans cela l'inconvénient d'être rapidement obsolète. Alors qu'il n'utilise qu'un seul des emplacements du folio 35, le peintre laisse ainsi non seulement, par contrainte, le folio 35 verso blanc (avec uniquement les emplacements) mais ajoute un folio supplémentaire (f°36), sans que rien l'y oblige.

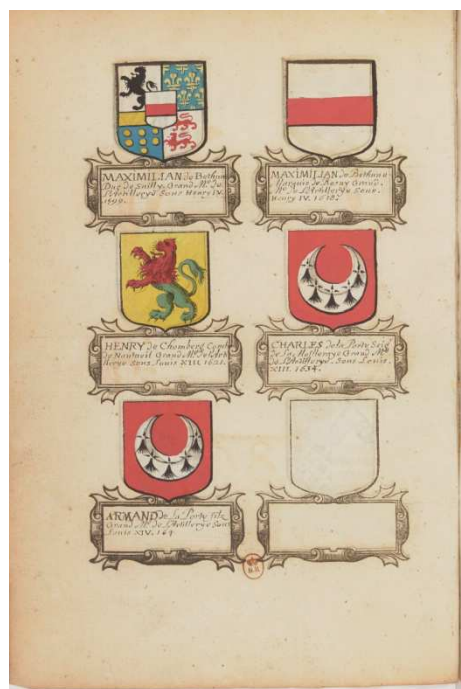
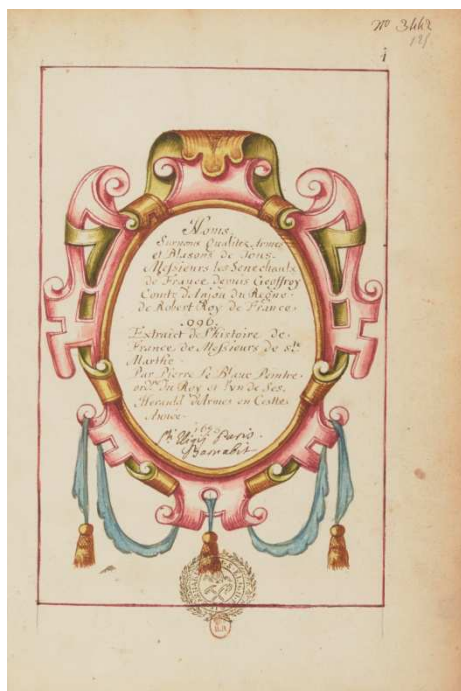
Pierre Le Blanc a, là encore, l'élégance de citer ses sources et surtout le besoin de prouver sa fiabilité. Les listes des sénéchaux, connétables, chanceliers et gardes des sceaux, maréchaux, grands maîtres de la Maison du roi, amiraux, grands chambriers, grands chambellans sont tirées de « L'Histoire de France de MM. de Sainte-Marthe », c'est-à-dire l'*Histoire généalogique de la maison de France*, dont il existe trois éditions entre 1628 et 1647³⁷.

Quand cette source n'est pas utilisée, Le Blanc se contente de dire que c'est lui qui a « recherché » les listes (généraux des galères, grands maîtres des arbalétriers, grands maîtres de l'artillerie, grands écuyers). Cette source ne lui donne toutefois que des listes

37. Scévole et Louis de SAINTE-MARTHE, *Histoire généalogique de la maison de France*, 2 vol., Paris, 1628.

de noms. Encore fallait-il disposer des armoiries des personnages cités, ce qui a fait partie du travail du peintre, qui annonce parfois (connétables, chanceliers et gardes des sceaux, maréchaux) que les listes viennent du livre mais que « les armes et les blasons [sont] recherchez par Pierre Le Blanc... ».

Ces recherches sont très bien faites et, en dehors des armes mythiques (Anjou, avant même que les armoiries n'existent...), le recueil est très fiable.



6. Page de titre du manuscrit du département des Estampes.

7. Folio 65 verso du manuscrit du département des Estampes.

Extrait de l'histoire de France de Messieurs de Sainte-Marthe par Pierre Le Blanc, peintre ordinaire du Roy et l'un de ses hérald d'armes, 1653, BnF, Estampes, Pc-12-4. Clichés Bibliothèque nationale de France, Paris.

4. Pierre I^{er} et Pierre II : les armoiries éphémères

Les recueils tels que présentés ci-dessus ne devaient en fait représenter qu'une petite partie du travail des Le Blanc père et fils. La majeure partie de leur travail est perdue à tout jamais, pour la simple raison qu'elle n'était pas destinée à être conservée. Il s'agit de travaux éphémères liés à des funérailles : l'église est alors ornée de tentures et surtout de panneaux aux armes du défunt. On voit ce type de décor funéraire dans les nombreuses estampes sur la mort de grands personnages – la plus célèbre étant sans doute le morceau de réception de Sébastien Leclerc à l'Académie de peinture et sculpture, représentant l'hommage de l'Académie au chancelier Séguier, en 1672.

Ces œuvres héraldiques sont aujourd'hui perdues, mais on en trouve la trace dans les documents d'archive³⁸. En voici un exemple, réalisé par Pierre I^{er}. En 1633, il fournit des

38. Voir à ce sujet Dominique DELGRANGE, « Martin Doué (Lille, 1572-1638). Un peintre en armoiries et poursuivant d'armes en Flandre », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2018-1, juin 2018, 25 p. (http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2018_001.pdf).

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-3

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

armoiries sur papier et sur feuille d'étain à la demande de Suzanne Guillart, veuve de Louis, baron de Chaban, maréchal des camps et armées du roi, et grand maître de l'artillerie de Venise, afin de servir de décor aux funérailles de ce dernier³⁹. La facture, non datée, de Pierre Le Blanc, nous indique en quoi consistaient de tels travaux :

« Memoire du nombre des armoiries faictes et livrées au obseques et funeraillies de feu Monsieur le baron de Chaban, par le commandement de Madame la baronne de Chaban en ce année 1633.

Premierement, le jour du decedz dud. feu sr de Chaban, j'ay fait et livré une douzaines de grandes armoiries sur du papier aux armes dud. feu sieur, couronnes et timbres avec les suppostz, à raison de douze livres la douzaines

Plus deux douzaines desd. armes [...] où est augmenté deux pieces d'artillerie marquée aux armes de Venize, du mesme prix de celle cy-devans dittes

Plus six douzaines de pareille armes pour mettre aux cinture des eglise des seigneurie dud. sieur, pour ce 48 l.

Plus plus trente six armes sur des feille d'estain de pareille grandeur faicte de fin or et fine couleurs à huille pour mettre aux dehors de l'église de cette seigneurie, à raison de quatre livres dix soubz piece

Plus trente six armes aussy sur des feille d'estain où il n'y a que le feu couronné et les deux piece d'artillerie aussy faicte de fin or et de fines couleurs à huille pour mettre dehors lesdites eglise entre les pilliers, à raison de quarante cinq soubz pieces

Plus deux boistes de boys qui ont servy à emporter lesdite armes dudit seigneur et pour toutes les ustansilles que j'ay livré pour peindre lesdites ceintures tant de noir à huille que à destcamps, 26 l. 12 s.

Plus j'ay livré la quantité de vingt deux douzaines d'armoiries pareille à celle mentionnées de l'autre part et de mesme prix, 264 l.

Toutes lesquelles armes ont esté livrés et contés à madite dame de Chaban, montant le tout à la somme de 631 l. 12 s.

Sur quoy j'ay receu de madite dame [...] la somme de 104 l ».

Le prix semble finalement trop élevé à la commanditaire, qui renégocie chacun des éléments, et aboutit à une somme moindre, entérinée par Pierre Le Blanc : les armoiries sur papier voient leur prix réduit d'un tiers (8 livres la douzaine), celles sur étain passent de 4,5 livres à 3,5 livres et de 2,25 livres à 1,75 livres (- 22%) et les ustensiles de 26,6 livres à 18 livres (-32 %).

La cliente ajoute alors :

« J'ay arresté ces partyes de Mons. Le Blanc, peintre, de tous ces ouvrages cy-dessus qu'il a soumis pour nous à la somme de quatre cents cinquante cinq livres, sur laquelle somme ayant receu ainsy qu'il apert cy-dessus cent quatre livres, je luy doibs encore trois cents cinquante une livres, que je promets audit sieur Le Blanc luy payer à sa vonlonté. Fait à Paris ce 25^e juing 1634 ».

39. ANF, MC VI 335, acte du 20 octobre 1634 sur une facture de 1633, modifiée le 15 juin 1634.

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-3

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

Le prix total, accepté dans l'acte du 20 octobre 1634, est donc de 455 livres au lieu de 631 livres 12 sous, soit 28 % de réduction. Il ne reste bien évidemment rien de ce décor, qui n'était pas destiné à être conservé après les cérémonies.

Ses commanditaires sont parfois prestigieux : c'est lui, conjointement avec Jean Butay, qui fournit les armoiries qui sont apposées dans la basilique de Saint-Denis chaque année le 13 mai pour l'anniversaire du roi⁴⁰.

Les pratiques de son fils Pierre II Le Blanc sont, elles, partiellement connues par son inventaire après décès⁴¹. Les « marchandises » qui lui restent font l'objet d'une liste séparée des meubles, biens et autres papiers, dont nous donnons ici une édition :

« Soixante quinze milliers de métal d'Allemagne en feuilles, prisé quarante huit sols le millier : 180 l.

Item, deux milliers et demy d'estein en feuilles prisé quarante huit sols le milliers : 6 l.

Item, trente neuf douzaines d'armories de papier à couronnes de comte sans palmes prisé dix sols la douzaine : 19 l. 10 s.

Item, seize douzaines d'armes de papier à couronne de comte avec leurs palmes esbauchées prisées la douzaine douze sols : 9 l. 12 s.

Item, douze douzaines d'armories de papier à palmes tout autour, prisé dix sols la douzaine : 6 l.

Item, dix huit douzaines d'armes de papier esbauchées à palmes sans couronne prisé six sols la douzaine : 108 s.

Item, quarante sept douzaines d'armes de papier à palmes et couronnes ducales, prisé quatorze sols la douzaine : 32 l. 18 s.

Item quinze douzaines d'armories de papier à palmes esbauchées et couronnes de marquis aussy esbauchées, prisé la douzaine douze sols : 9 l.

Item, trente cinq douzaines de peintes palmes sur cartes non decouppées à couronnes ducales, le tout esbauchées prisé douze sols la douzaine : 21 l.

Item, vingt cinq douzaines d'armories de cartes non decouppées à couronne de comte sans palmes prisé dix sols la douzaine : 12 l.

Item, douze douzaines d'armes de cartes non decouppées avec leurs palmes, couronne de comte, prisé dix sols la douzaine : 4 l. 10 s.

Item, trente une douzaines de palmes descouppées à couronne de duc esbauchées prisé quinze sols la douzaine : 23 l. 5 s.

Item, vingt cinq douzaines de palmes descouppées à couronne de marquis prisé quinze sols la douzaine : 18 l. 15 s.

Item, quatorze douzaines de palmes descouppées sans couronne prisé douze sols la douzaine : 8 l. 8 s.

Item, cent deux douzaines d'armories de papier à cordeliere sans couronne prisé quinze sols la douzaine : 76 l. 10 s.

Item, vingt neuf douzaines d'armories de papier à cordeliere autour prisé quinze sols la douzaine : 21 l. 15 s.

Item, quatorze douzaines d'armes à cordeliere autour de carte non decouppées prisé quinze sols la douzaine : 10 l. 10 s.

Item, soixante une douzaines de cordelieres decouppées à jour sans couronne prisées quinze sols la douzaine : 45 l. 15 s.

40. Cela semble être le cas au moins en 1651 et 1663 – des problèmes de factures non réglées ont entraîné la rédaction d'un factum à ce sujet (1663). BnF, Imprimés 4-FM-27099.

41. ANF, MC CXII 216a, 3-10 février 1687.

Item, vingt neuf douzaines d'armories à palmes sur fonds blanc sans couronne, prisé dix sols la douzaine : 14 l. 10 s.

Item, quarante six douzaines d'armories à palmes sans couronnes sur grand papier prisé douze sols la douzaine : 27 l. 12 s.

Item, soixante quatre douzaines d'armories sur cartes à cordelières qui ne sont qu'estaimées sans couronne prisé huit sols la douzaine : 25 l. 12 s.

Item, dix huit douzaines d'armories de papier à colier de l'ordre de Nostre Dame du Mont Carmel sans couronne prisé onze sols la douzaine : 9 l. 18 s.

Item, quatre douzaines d'armories de cartes, aussy collier de l'ordre de Nostre Dame du Mont Carmel sans couronne prisé onze sols la douzaine : 44 s.

Item, vingt six douzaines d'armories de carte à couronnes de marquis sans palmes prisé huit sols la douzaine : 10 l. 8 s.

Item, quinze douzaines et demye d'armories de carte à couronne de duc, manteaux et chapeaux, le tout esbauché, prisé dix sols la douzaine : 7 l. 10 s.

Item, treize douzaine d'armories de carte à couronne et manteau de presidents à mortier, le tout esbauché prisé dix sols la douzaine : 6 l. 10 s.

Item, dix douzaines d'armories de papier à couronnes, manteaux et colliers des ordres du roy prisées quinze sols la douzaine : 7 l. 10 s.

Item, treize douzaines d'armories de cartes à couronnes, manteaux et ordres du roy, le tout esbauché prisé dix sols la douzaine : 6 l. 10 s.

Item, quatre douzaines d'armes de papier à chapeaux d'evêques esbauchées prisé à huit sols la douzaine : 32 s.

Item, trente deux douzaines d'armes de papier à couronnes de duc et manteau de president à mortier esbauchées prisé dix sols la douzaine : 16 l.

Item, sept douzaines de feuilles de papier noir, propres à faire armories, prisé : 20 s.

Item, douze douzaines d'armes de papier accompagnées de colier des ordres du roy, esbauchées, prisé dix sols la douzaine : 6 l.

Item, dix sept douzaines d'armes de cartes à lambrequins esbauchées prisé dix sols la douzaine : 8 l. 10 s.

Item, dix douzaines d'armories de carte accompagnées des colliers des ordres du roy, prisé dix sols la douzaine : 6 l.

Item, une rame de papier noircy pour cordelière : 3 l. 10 s.

Item, vingt cinq douzaines de petite carte noire pour lambrequin : 4 l. 10 s.

Item, quatre mains et demye de papier noir pour manteaux ducaux : 15 s.

Item, quatre vingt quatorze douzaines d'armories de papier estaimées seulement pour princes et ducs avec le collier des ordres du roy prisées seize sols la douzaine : 75 l. 4 s.

Item, trente six douzaines d'armes de papier à cordelière dans les manteaux pour duchesse sans couronnes prisées quinze sols la douzaine : 27 l.

Item, dix neuf douzaines d'armories de cartes à cordelière dans les manteaux pour duchesses aussy sans couronnes prisé quinze sols la douzaine : 14 l. 5 s.

Item, soixante dix douzaines d'armories de carte à cordelières dans les manteaux pour duchesses avec couronnes prisé seize sols la douzaine : 56 l.

RÉMI MATHIS

Item, cinquante deux douzaines d'armes de papier à cordelières dans les manteaux pour duchesses avec couronne prisées seize sols la douzaine : 16 l. 12 s.

Item, quarante une douzaines d'armes de carte pour ducs et duchesses prisées douze sols la duchesse : 24 l. 12 s.

Item, trente neuf douzaines d'armes de papier pour ducs et duchesses prisées douze sols la douzaine : 23 l. 8 s.

Item, vingt douzaines de lambrequins sur papier, prisés dix sols la douzaine : 10 l.

Item, quarante une douzaine d'armoiries de papier faites pour la feuereyne : 20 l.

Item, dix huit douzaines de septres royaux sur papier : 9 l.

Item, sept douzaines d'armoiries de carte faites pour la feuereyne : 3 l. 10 s.

[...]

Item, un paquet de vieilles armoiries de différentes familles et autres armoiries esbauchées de diverses manières : 10 l.

Item, vingt quatre rames de petit papier main brune prisées trente deux sols la rame : 38 l. 8 s.

Item, une autre rame de grand papier de forme blanc : 6 l.

Item, cent cinquante huit bordures de bois blanc de quatorze pouces de hault ou environ sur dix ou onze pouces de large servant pour les armes des chevaliers de l'ordre de Mont Carmel prisées huit sols chaque bordure : 59 l. 4 s.

Item, une autre rame de grand papier [...] blanc : 5 l.

Item, six milliers de petites cartes foibles prisées le millier six livres : 36 l.

Item, un millier de cartes fortes prisées : 10 l.

Item, une demye somme de blanc de craye : 20 s.

Item, trente huit bordures de bois blanc doré de quatorze pouces de hault ou environ sur dix à onze pouces de large, servant pour les armes des chevaliers de l'ordre de Mont Carmel prisées vingt sols chacune : 38 l.

Item, un baril de cendres bleues poisant cinquante livres prisé à raison de vingt sols la livre : 50 l.

Item, trois pains de ver de gris poisant ensemble trente livres prisé la livre quinze sols : 22 l. 10 s ».

Il conserve donc pour plus de 1200 livres de stock de marchandises dans sa boutique, ce qui immobilise une forte somme. Certes, sa fortune le lui permet, et cette manière de faire signifie qu'il est capable de répondre très rapidement à toute demande – ce qui est nécessaire dans le cas de funérailles qui ne laissent pas plus que quelques jours de préparation, quelques semaines au grand maximum dans le cas de cérémonies funèbres.

Il s'agit sans doute là encore d'éléments préparés à l'aide d'un procédé d'estampe, en ayant au préalable fait travailler un graveur (sans doute sur bois) : ces feuilles font apparaître, au trait et en noir, un écu et un certain nombre d'ornements (diverses sortes de couronnes, palmes, insignes d'ordres royaux, etc.). L'artiste n'a alors plus qu'à peindre les armoiries, supports et ornements originaux sur ces écus, qui permettent à la fois de gagner du temps et de produire des armoiries normalisées et identiques, propres à décorer un bâtiment de manière uniforme.

La quantité possédée montre que Pierre Le Blanc devait contrôler une importante part de ce marché à Paris. Il a en stock plus de deux mille feuilles prêtes à recevoir les armes de duchesses – un rang qui n'appartient qu'à quelques dizaines de personnes en France.

Certaines planches qui lui restent nous apprennent que c'est lui qui a fourni les armoiries pour les funérailles de la reine Marie-Thérèse, morte le 30 juillet 1683.

Conclusion

Dans la masse des très nombreux peintres parisiens du XVII^e siècle, certains trouvent ainsi une spécialisation qui leur ouvre des marchés spécifiques, et qui se transmet au sein d'une famille. Le cas de l'héraldique est particulier. D'une part en ce qui concerne le devenir de ces familles, car le rôle de peintre en héraldique nécessite une expertise bientôt mise en pratique dans des positions particulières – de héraut d'armes – permettant d'accéder à un statut social qui se rapproche de celui d'officiers. D'autre part, les œuvres créées ont longtemps été tenues pour négligeables – la plupart se trouvent dans des livres ou, pire, ont été rapidement détruites – et se situent bien loin des genres nobles qui ont longtemps seuls trouvés grâce aux yeux des historiens de l'art. L'étude de ces peintres et de leurs œuvres permet donc d'éclairer la diversité du métier de maître peintre sous Louis XIV, et de souligner l'importance de l'héraldique dans la culture visuelle du temps – quand bien même les témoignages n'auraient pas survécu.